

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO A LA TABLE RONDE SUR
« LA MOBILISATION DES RESSOURCES ET RENFORCEMENT DES PARTENARIATS MONDIAUX
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS LES MOINS AVANCES »**

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'abord de vous adresser, au nom de la délégation de la République Démocratique du Congo, nos félicitations pour l'organisation de cette table ronde qui traite d'une question cruciale pour le financement du Programme d'action en faveur des Pays les Moins Avancés (PMA).

L'atteinte des objectifs de développement présente d'immenses défis dont le plus important demeure la mobilisation des ressources. Dans cette optique, cette table ronde sur « la mobilisation des ressources et renforcement des partenariats mondiaux pour le développement durable dans les pays les moins avancés » nous offre donc une occasion pour réfléchir ensemble sur les moyens à mettre en œuvre en vue de garantir l'effectivité du nouveau Programme d'action en faveur des PMA.

Monsieur le Président,

Pour réussir le pari de la mobilisation des ressources nécessaires pour son développement, la RDC devrait s'attaquer aux nombreux problèmes qui limitent l'initiative privée et détériore le climat des affaires et des investissements.

Dans cette perspective, la RDC a entrepris des actions courageuses en matière de réformes de gouvernance sociale, économique, financière, judiciaire et administrative qui ont permis d'optimiser la mobilisation des ressources publiques propres, de rendre efficace la dépense publique et plus rationnelle les choix budgétaires et les procédures administratives, de lutter la corruption et permettre à tous d'accéder plus équitablement aux services de la justice.

Des mesures ont été prises pour accroître la mobilisation des ressources internes, maintenir la stabilité du cadre macro-économique, promouvoir la diversification de l'économie qui est encore basée sur l'exploitation des ressources naturelles, accueillir les investissements dans les infrastructures et le capital humain, tout en favorisant les investissements dans les secteurs sociaux de base et mettre en place un cadre indicatif au développement du secteur privé.

Les réformes entreprises ont permis d'améliorer aujourd'hui, les capacités de mobilisation des ressources financières du pays se sont suffisamment améliorées à telle enseigne que le budget de l'Etat est passé d'environ 4 milliards de dollars à 16 milliards entre 2019 et 2022. Cependant les chocs externes liés à la conjoncture de l'économie mondiale marquée par le ralentissement de la croissance et la baisse des cours des matières premières contrarient souvent la performance dans la mobilisation des ressources internes. En plus de cela, il faut souligner que mon pays fait face à des conflits armés depuis plus de 25 ans auxquels il faut ajouter actuellement l'agression rwandaise à travers le groupe terroriste du M23. C'est

pourquoi, conscient du fait qu'il n'y a pas de développement sans la paix, le Gouvernement de la RDC s'emploie sans relâche pour le retour de la paix dans l'Est de son territoire.

Monsieur le Président,

En adhérant au programme d'action en faveur des pays les moins avancés et dans d'autres cadres programmatiques mondiaux dont le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, la RDC s'est résolument engagée à atteindre les objectifs de développement fixés. Il s'agit notamment pour mon pays de : (i) mettre fin à l'extrême pauvreté, qui touche encore plus de 70% de la population ; (ii) éradiquer la faim et les maladies ; (iii) promouvoir un accès équitable pour tous à une éducation de qualité à tous les niveaux, aux soins de santé et à la protection sociale et (iv) lutter contre les changements climatiques.

Ces principaux objectifs sont inscrits dans le Programme National Stratégique de Développement, PNSD en sigle, pour la période allant de 2019 à 2023. Ce Programme de développement qui est en fait le cadre fédérateur de toutes les politiques et stratégies nationales, sectorielles et provinciales sur lesquelles toute action de développement tant pour le gouvernement que pour les partenaires au développement marque ainsi l'engagement sans faille du gouvernement de la RDC à surmonter les nombreux défis et enjeux du processus de développement économique et social et une forte volonté politique pour sortir la RDC de la catégorie des PMA.

Monsieur le Président,

La RDC bénéficie des ressources importantes de la part de ses partenaires au développement. Cependant, la RDC reste l'un des pays de l'Afrique subsaharienne qui reçoit relativement peu d'aides. L'aide publique au développement (APD) par habitant reste significativement inférieure à la moyenne africaine. Entre 2016 et 2018 par exemple, l'APD per capita au cours de cette période était de plus de 45 USD en moyenne alors qu'elle se chiffrait à moins de 29 USD en RDC.

En outre, il est un fait que l'affectation de l'aide est cruciale pour le développement du bénéficiaire. A cet effet, il est important que les secteurs porteurs de croissance bénéficient d'une attention particulière. Nonobstant cette orientation, l'APD finance prioritairement les urgences humanitaires qui représentent plus de 12% de l'aide totale. Les secteurs tels que l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'éducation, l'industrie, la protection de l'environnement, la statistique, etc. ne bénéficient respectivement que de moins de 4% de l'aide totale.

Afin d'élargir l'éventail de financement pour le développement, la RDC est consciente de l'importance des ressources privées dans la mise en œuvre de différents programmes de développement. C'est dans cette perspective que le pays a adopté la loi relative au

Partenariat Public-Privé qui définit le régime juridique applicable aux contrats de partenariat public-privé et fixe les règles et les obligations des parties.

Dans le même ordre d'idées, des efforts sont fournis pour développer de partenariats dans le domaine technologique et mettre en place des stratégies visant à encourager le transfert, l'adoption ou l'invention des technologies.

Enfin, la RDC a un potentiel énorme qui peut lui permettre de mobiliser des ressources financières non traditionnelles, particulièrement les financements relevant de la diaspora, les financements climatiques et environnementaux, incluant la taxe carbone et les obligations vertes, les leviers de solidarité, etc. Des efforts sont actuellement entrepris pour capitaliser ces diverses sources de financements.

Monsieur le Président,

La RDC à l'instar des autres Etats reconnaît l'importance indéniable du nouveau programme d'action en faveur des PMA qui pour elle, demeure un impératif incontournable qui requiert la participation et la solidarité internationale. On ne peut atteindre les objectifs de développement durable que si les pays les moins avancés sont suffisamment soutenus d'autant plus que, comparé au reste du monde, leur situation est plus préoccupante. Le contexte actuel marqué par les effets de la crise sanitaire de la Covid-19 et ceux du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine les a encore plus fragilisés.

Monsieur le Président,

La réalisation du programme d'action de Doha exige donc des partenariats mondiaux revitalisés, soutenus par des politiques publiques cohérentes, des mécanismes de gouvernance reformés à tous les niveaux et une mobilisation accrue des ressources nationales et internationales. Tous les acteurs en la matière sont unanimes sur le fait que les pays et toutes les parties prenantes doivent mobiliser des ressources sans précédent. C'est pourquoi la RDC lance un appel aux bailleurs de fonds et au pays développés de réaliser leur engagement à augmenter l'aide publique au développement de 0,7 % de leur PIB en faveur des pays en développement.

Pour terminer, nous sommes en train de participer à la conférence des Nations Unies sur les Pays les Moins Avancés. Pour que ces pays avancent, je souhaiterai qu'au cours de cette conférence nous prenions une résolution pour débarrasser les Pays les Moins Avancés de toutes les guerres qui les écument. Je fais allusion au Sahel, à la République Centre Africaine et à l'agression de la République Démocratique du Congo par le Rwanda sous le couvert de son supplétif le M23. Vous comprendrez qu'avec ces différentes guerres les Pays les Moins Avancés ne peuvent pas avancer.

Regardez la situation de la République Démocratique du Congo, plus de 500.000 personnes sont en errance depuis plus de 29 ans à cause des différentes agressions qui viennent de notre voisin le Rwanda. Nous devons prendre une résolution pour travailler en sorte que nous mettions fin aux différentes guerres qui écument certains espaces du continent africain.

Je vous remercie